



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
ANDRE MALRAUX
ALLONNES**



<https://malraux.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

LE MOT D'ACCUEIL

Vous allez découvrir un lycée qui ne manque pas d'atouts et où chacun s'applique à faire évoluer le cadre de vie et d'apprentissage, dans l'intérêt de tous.

Nous vous souhaitons donc la bienvenue au Lycée Général et Technologique (LGT) André Malraux. Notre lycée, né de la volonté de parents, d'élus allonnais et des communes environnantes, scolarise environ 760 élèves et étudiants : un lycée à « taille humaine » qui permet à l'ensemble des personnels de l'établissement d'avoir une meilleure connaissance des élèves et de mettre en place un suivi individualisé.

Nous vous accueillons tous avec plaisir et ambition pour vous accompagner dans votre projet de scolarité et de poursuite d'études.

La qualité des enseignements, la diversité des projets pédagogiques et éducatifs, le soin apporté à l'accompagnement des élèves et le dynamisme des équipes sont autant d'atouts favorisant la renommée du lycée et surtout la réussite des élèves et étudiants. Les brillants résultats de ces dernières années en sont encore la preuve (100% au BAC Général en 2023).

Nous nous efforcerons de poursuivre avec vous cette dynamique de réussite et d'accompagnement, en nous appuyant sur le projet d'établissement ainsi que sur le contrat d'objectifs, construit avec les autorités académiques.

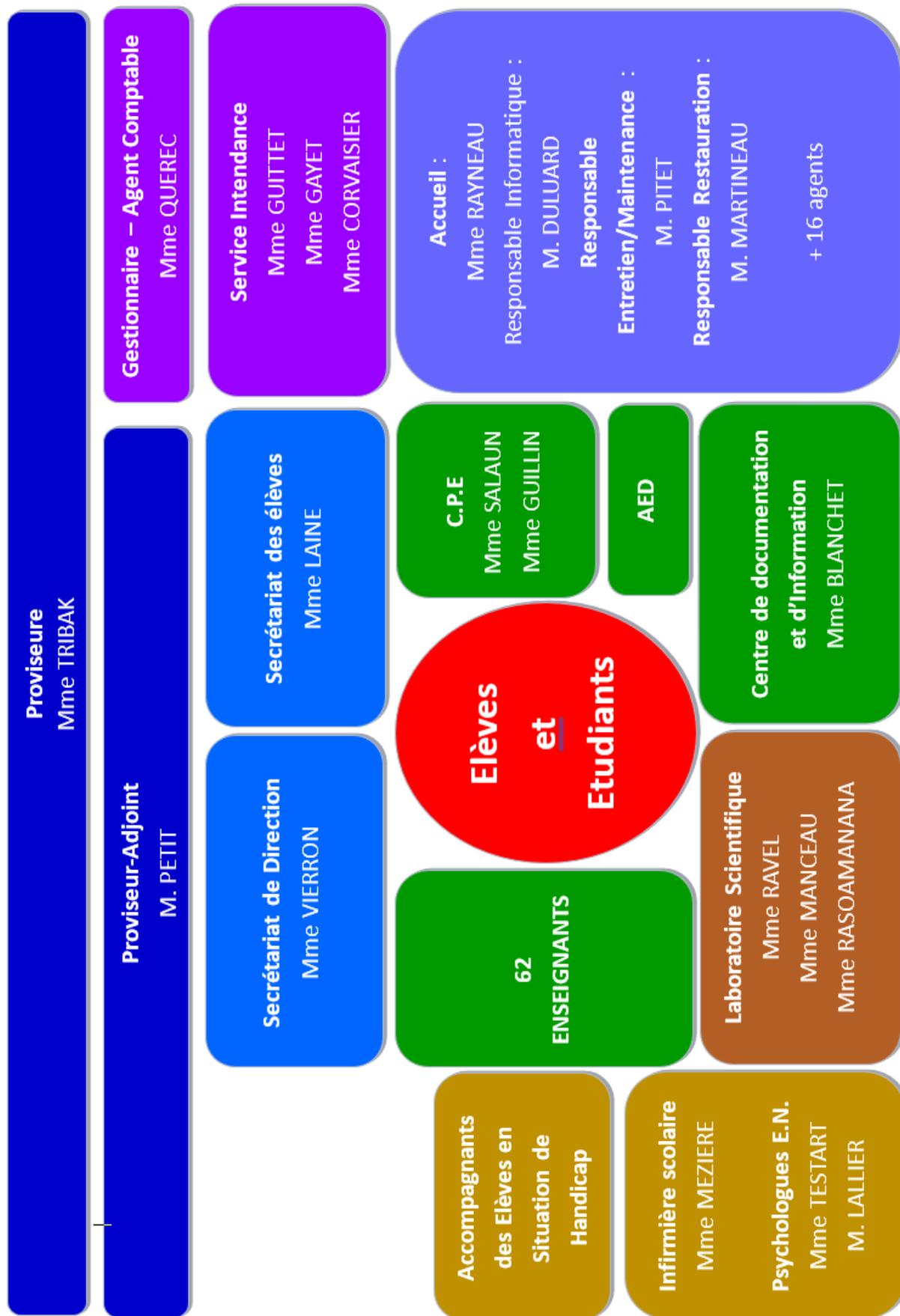
Comme pour tout membre de la communauté éducative, les portes de nos bureaux vous sont ouvertes. N'hésitez donc pas à venir chercher des éléments de réponse.

Tout au long de l'année, une centaine de personnes, enseignants, personnels administratifs, de direction, d'éducation, d'orientation, de laboratoire, technique et de santé accompagnent dans leurs projets de formation et d'orientation les jeunes qui nous rejoignent.

Les parents, les enseignants et les élèves sont engagés dans toutes les instances de réflexion et de décision du lycée. Si tous les points de vue s'expriment, tous s'accordent à mettre les élèves au centre de nos actions et promouvoir les valeurs humanistes et républicaines.

Equipe de direction

ORGANIGRAMME DU LYCEE



LA VIE SCOLAIRE

L'établissement jouit de la présence de deux conseillères principales d'éducation qui ont la responsabilité du service vie scolaire

Leurs rôles et leurs missions sont :

- d'organiser la vie collective quotidienne hors du temps de classe (intercours, restauration), en liaison avec la vie pédagogique dans l'établissement
- d'organiser l'animation éducative du lycée
- de réguler et garantir, avec les autres personnels, le respect des règles de vie et du droit au sein de l'établissement
- de collaborer avec le personnel enseignant : travail en liaison étroite avec les professeurs afin d'assurer le suivi des élèves
- de contribuer à l'éducation civique des élèves et de veiller au respect des valeurs de la République. Elles veillent à ce que les dispositifs issus de la citoyenneté participative et représentative (CVL, délégués de classe...) fonctionnent en bonne complémentarité et à ce que l'engagement des élèves dans ces instances soit effectif,
- de contribuer à la formation progressive des élèves et à la création des conditions d'un climat propice à l'enseignement.
- De permettre au quotidien de compléter l'action pédagogique du professeur, en apprenant aux élèves à se conduire de façon responsable (assumer leurs actes et leurs propos)

Elles sont secondées par une équipe de 6 Assistants d'Education.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

<u>SECONDE :</u>	<u>PREMIERES :</u>	<u>TERMINALES :</u>	<u>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :</u>
<u>7 classes de seconde Générale et Technologique</u>	<u>4 classes de série générale</u> <u>4 classes de série technologique</u> <ul style="list-style-type: none">➤ 2 classes STMG➤ 2 classes ST2S	<u>4 classes de série générale</u> <u>4 classes de série technologique</u> <ul style="list-style-type: none">➤ 2 classes STMG➤ 2 classes ST2S	<u>BTS SIO</u> Services Informatiques aux organisations

La Seconde Générale :

La classe de seconde générale est une classe de détermination. Les élèves ont plus de liberté qu'en 3^{ème} mais le besoin d'autonomie est renforcé et la quantité de travail est plus importante. Il s'agit d'un renforcement du socle commun mais avec plus d'exigences, de rigueur, de régularité, de sérieux et d'investissement. Elle comporte des enseignements communs à tous les élèves et des enseignements optionnels.

La Filière Générale :

Elle consiste à continuer d'acquérir des connaissances généralistes et théoriques préparant à des études « longues » (3 à 5 ans après la terminale) et à approfondir plus spécifiquement 3 disciplines en première puis 2 en terminales.

La Filière Technologique

L'enseignement technologique se caractérise par :

- **des méthodes pédagogiques inductives** (les théories sont déduites de cas particuliers) appliquées à des objets d'étude concrets, comme alternative aux enseignements purement abstraits de la voie générale
- **un objectif de poursuite d'études supérieures**

Les bacheliers technologiques ont de larges possibilités de poursuites d'études. Ils peuvent préparer un BTS ou un BUT après le baccalauréat, suivi éventuellement d'une licence professionnelle. Pour les plus motivés et ambitieux d'entre eux, un bon dossier, leur permet d'envisager un diplôme d'ingénieur ou un master, directement après le bac, en passant par une classe préparatoire par exemple, ou après un BTS ou un BUT.

STMG

Observer et comprendre le monde des organisations
Aborder des questions de droits
Etudier des mécanismes économiques
S'initier au management des organisations
Utiliser les technologies de l'information et de la communication

ST2S

Développer les compétences dans les champs spécifiques de la biologie et physiopathologie humaines et des sciences et techniques sanitaires et sociales.
Analyser des faits de société et des questions de santé publique pour mieux comprendre les enjeux contemporains et développer l'esprit critique.
Développer des compétences numériques, incontournables pour la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

Les Enseignements Optionnels – Domaine Général (facultatifs) : 1 au choix

Section Sportive Scolaire Natation (2nd – 1^{ère} – Term)	Arts plastiques (2nd)	Section Européenne (2nd – 1^{ère} – Term)
4H en partenariat avec le club des JSA de natation d'ALLONNES	Expérimenter Rencontrer des œuvres	Sciences de la Vie et de la Terre Histoire Géographie

Les Enseignements Optionnels - Domaine Technologique (facultatifs) : 1 au choix

Biotechnologie (2nd)	Santé et Social (2nd)	Management et gestion (2nd)
Application médicale, Les végétaux, La vie marine, Biotechnologie / Industrielle, L'environnement	La Santé et le Bien être social Âge extrême de la vie Vivre ensemble sur un territoire Action humanitaire Handicap et inclusion au quotidien	Comprendre le fonctionnement d'une organisation de l'intérieur. Avoir des connaissances de base en management et ressources humaines.

Les Enseignements Optionnels en Terminale Générale :

Mathématiques complémentaires (Si abandon EDS maths en terminale)	Mathématiques expertes (si EDS en maths)	Droits et grands enjeux du monde contemporain
--	---	--

ORGANISATION DES CLASSES DE FILIERE GENERALE

<u>SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE</u>			
Disciplines du Tronc commun :			
Français	4H	Histoire-Géographie	3H
Langue vivante A et B	5H30	SES	1H30
Mathématiques	4H	Physique-Chimie	3H
SVT	1H30	EMC	18H/an
SNT	1H30	EPS	2h

<u>FILIERE GENERALE (Première et Terminale)</u>	
Disciplines du Tronc commun :	
Français en 1ère / Philosophie en Terminale	4H
LVA	2H
LVB	2H
Histoire-Géographie	3H
EPS	2H
Enseignement Scientifique	3H30
EMC	1H
Enseignements de spécialité : (3 en classe de 1ère 4H/semaine dont 2 enseignements gardés en Terminale 6H/semaine)	
Histoire-Géographie	SVT
SES	Anglais monde Contemporain
Mathématique	Arts Plastiques
Physique-Chimie	Humanité, Littérature et Philosophie

ORGANISATION DES CLASSES TECHNOLOGIQUES

FILIERE TECHNOLOGIQUE (Première)			
Sciences et Technologie du Management et de la Gestion		Sciences et Technologies de la Santé et du Social	
Disciplines du Tronc commun :			
Français		3H	
Histoire-Géographie		1H30	
Mathématiques		3H	
LVA-LVB/ETLV		3H/1H	
EPS		2H	
EMC		0H30	
Enseignements de spécialité :			
STMG :		ST2S :	
Sciences de Gestion et Numérique	7H	Biologie et Physiopathologie Humaines	5h
Management	4H	Physique-Chimie	3h
Economie Droit	4H	Sciences et Techniques Sanitaires et sociales	7h

FILIERE TECHNOLOGIQUE (TERMINALE)			
Sciences et Technologie du Management et de la Gestion		Sciences et Technologies de la Santé et du Social	
Disciplines du Tronc commun :			
Philosophie		2H	
Histoire-Géographie		1H30	
Mathématiques		3H	
LVA-LVB/ETLV		3H/1H	
EPS		2H	
EMC		0H30	
Enseignements de spécialité :			
STMG :		ST2S :	
Sciences de Gestion et Numérique / Management	10H	Biologie et Physiopathologie Humaine / Physique Chimie	8H
Economie Droit	6H	Sciences et Techniques Sanitaires et sociales	8h

LES STAGES DE DECOUVERTE DU LYCEE

- Un Mini stage de découverte est proposé aux élèves de seconde ou terminale (**extérieurs au lycée**) pour découvrir la filière **ST2S** et le **BTS SIO** pendant **1 journée** sur la période **Mars/Avril** au sein de l'établissement. Des immersions sont également proposées aux élèves de l'établissement.

LES STAGES DE DECOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

- Un stage d'observation **d'une semaine** est possible pour **tous les élèves qui le souhaitent** (facultatif), dans l'entreprise de leur choix sur **toute l'année (Pendant les vacances scolaires)**.
- Tous les élèves de **Seconde** ont un stage de **2 semaines** à effectuer dans une entreprise, une association ou une collectivité en **juin**.
Le stage peut être remplacé par :
 - une mission SNU
 - une période de mobilité scolaire européenne et internationale de 2 semaines minimum au titre de la seconde ou de 4 semaines au titre de la classe de première **sous réserve de l'accord du chef d'établissement**.
 - les horaires :
 - La journée de stage pour un élève de moins de 15 ans est de 6 h/ jour maximum et pour un jeune de 15 ans et plus est de 7 h/ jour maximum
 - Un temps de pause quotidien d'au minimum 20 minutes pour 6 heures de travail consécutif (imposé aux salariés) s'impose aux stagiaires.
 - Les horaires de stage en entreprise doivent être comprises entre 6h et 20h.
 - Le durée hebdomadaire doit être comprise entre 28h et 35 h maximum.
- Les élèves de **Première STMG** ont un stage de découverte d'une **semaine** en octobre à effectuer dans une entreprise.
- Les élèves de **ST2S** ont un stage **collectif** de découverte du milieu professionnel.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Riche de plus de 8000 livres, le CDI est un lieu de travail, de culture et de découverte ! Les tables d'exposition vous permettront de découvrir en un coup d'œil les dernières nouveautés, au plus proche des programmes scolaires, des sorties littéraires, de l'actualité nationale et internationale. Enfin, de nombreux rayons "Bande Dessinée" et "Littérature", mais aussi un kiosque de presse, vous permettent de vous détendre et de vous informer entre deux cours.





LA RESTAURATION

Le restaurant scolaire du lycée sert environ 600 repas tous les midis sauf le mercredi où l'affluence est moindre.

Le lycée a pour objectif de servir des aliments de qualité correspondant au mieux aux critères de la loi EGAlim. (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous). De plus en plus de produits locaux et/ou de produits bio sont utilisés pour l'élaboration des repas qui sont préparés chaque jour par le Chef cuisinier et son équipe.



Actuellement, nous travaillons avec des entreprises locales ou des départements limitrophes. La Région des Pays de la Loire a mis en place un site « Approlocal » qui permet de faire appel à des fournisseurs pour participer au « bien manger » et contribuer à l'économie locale. Le lycée a obtenu le 1^{er} Prix Approlocal en 2022 et 2023.



Nous choisissons les produits en fonction de la qualité, de l'approvisionnement local, du critère bio, du prix et du respect de l'environnement (les emballages, les livraisons).

Nous privilégions les labels indépendants, les circuits courts et les produits Français.

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Les activités proposées :

➤ En Loisirs :

Sur l'horaire du midi, les professeurs d'EPS du lycée proposent des activités diverses, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- **Sports collectifs** (à la demande des élèves) : Futsal, Basket-Ball, Handball
- **Fitness** : Step, Aérobie, Cross-Training
- **Badminton**
- **Yoga** (souplesse, renforcement musculaire, relaxation, gestion du stress...)
- **Danse** (composition de chorégraphies collectives)
- **PSC1**

➤ En Compétition :

L'UNSS organise les championnats

- **Sports collectifs**
- **Athlétisme**
- **Natation**
- **Raid Nature** (Run and Bike, Escalade, Canoë, Course d'Orientation, Trial VTT, Tir à l'arc, à la Sarbacane, Disc Golf...)

La Licence UNSS :

Toutes les activités précitées (loisir ou compétition) nécessitent une prise de licence (sauf le PSC1).

Tarif unique 2023-2024 : **22€/an** donnant accès à toutes les activités de l'AS.

Paiement :

- par chèque à l'ordre de l'AS du lycée André Malraux
- en espèce
- en E-Pass Jeunes Pays de Loire



LE CONSEIL DE VIE LYCENNE

Quels sont les membres du CVL ?

Le CVL est une instance paritaire, présidé par le chef d'établissement. Il est composé de 10 élèves et de 10 adultes.

Les 10 élèves sont élus par leurs pairs. La durée d'un mandat est de deux ans, 5 élèves sont élus tous les ans.

Les 10 membres adultes ne sont pas élus, ce sont des volontaires qui ont un rôle consultatif. Ils se répartissent comme suit :

- 5 enseignants ou personnels d'éducation,
- 3 personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (ATOSS),
- 2 représentants des parents d'élèves.

Le CVL c'est quoi ?

Le CVL est consulté sur des sujets relatifs à la vie du lycée mais il peut aussi faire des propositions sur la formation des représentants des élèves ou les conditions d'utilisation des fonds lycéens.

Pourquoi devenir membre ?

C'est tout d'abord un engagement citoyen, avoir la conscience de travailler pour l'autre, et en commun car c'est avant tout de la cohésion. Le CVL est basé sur la solidarité. Le but est d'améliorer au mieux le vivre ensemble et le bien-être.

" Personne n'a la responsabilité de tout faire, mais chacun doit accomplir quelque chose"

Henry David Thoreau

LA MAISON DES LYCEENS

La Maison des Lycéens (MDL) est un outil au service des lycéens. Elle aide au développement de la vie culturelle au lycée et donne aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités. Elle se substitue aux foyers socio-éducatifs qui pourraient encore exister.

La Maison des Lycéens est une association qui rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire.

La réforme du lycée fait de la conquête de l'autonomie des lycéens l'une des missions essentielles du nouveau lycée. Elle est ainsi l'occasion de donner à la Maison des Lycéens une nouvelle dynamique

Les actions peuvent être différentes chaque année mais, pour exemple cette année :

- La sensibilisation contre le cancer du sein (Octobre Rose)
- La collecte alimentaire pour les restos du cœur (plus de 200kg ont été récoltés en 2023-2024)
- La vente de roses pour la St Valentin
- La collecte de dons aux profits d'Emmaüs pour les étudiants du Maine



L'INSCRIPTION APRES AFFELNET

Après avoir formulé leurs vœux d'orientation puis d'affectation dans un établissement après la 3e, les familles prennent connaissance fin juin ou début juillet de la notification d'affectation. Elles peuvent également la télécharger depuis le service en ligne. Ce document précise la formation et le lycée dans lequel leur enfant poursuivra sa scolarité.

Après avoir pris connaissance de ce document, les familles doivent inscrire leur enfant dans le lycée indiqué. À cet effet, le service d'inscription en ligne est mis à disposition des familles. Il concerne les élèves de 3e poursuivant leur parcours au lycée en Seconde générale et technologique et les élèves de 2^{nde} s'inscrivant en 1^{ère} technologique.

Les lycéens qui redoublent ou se réorientent dans ces formations sont également concernés.

Le chef d'établissement d'origine (collège) est l'interlocuteur privilégié pour le suivi de l'inscription.

Pour accéder au portail Scolarité-Services, deux possibilités :

- Se connecter avec votre compte unique EduConnect.
- Se connecter avec FranceConnect : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale et d'autres services publics en utilisant votre compte Impots.gouv.fr, ou Ameli.fr ou l'identité numérique, ou Mobile Connect et moi, ou msa.fr.

Certains élèves peuvent prétendre, sous certaines conditions, aux Bourses des lycées et à un fonds social pour faire face à d'éventuelles difficultés financières.

Les élèves déposent leur demande de bourse :

- **directement en ligne sur portail Scolarité Services avec le compte EduConnect,**

ou

- **en remplissant le formulaire en ligne Cerfa n° 11319*19 et le transmettre au secrétariat de l'établissement d'inscription.**

Malraux En Mouvement

